

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS
Le 7 novembre 2018**

Ordre du jour :

0. Ouverture

0.1 Procédures d'ouverture

0.2 Présidium

0.3 Ordre du jour

1. Levée des cours

2. Présentation

2.1 Plénière

2.2 Vote de grève

2.3 Plan d'action

3. Fermeture

0. Ouverture

0.1 Procédures d'ouverture

Samuel Beauregard propose l'ouverture.

Valérie Bénard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.2 Présidium

Samuel Castilloux propose Émilie Bélanger à l'animation et Louis Smith au secrétariat.

Carole Poirier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.3 Ordre du jour

Samuel Castilloux propose l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture

0.1 Procédures d'ouverture

0.2 Présidium

0.3 Ordre du jour

3. Levée des cours

4. Présentation

2.1 Plénière

2.2 Vote de grève

2.3 Plan d'action

3. Fermeture

Marie-Pier Lessard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Levée des cours

Éléonore Danserault propose qu'il ait une pause d'une durée de 20 minutes pour

effectuer une levée de cours pour que les étudiant.es en cours puissent assister à l'assemblée générale.
Alexandre Côté appuie.

Proposition d'amendement

Que l'on lève l'ensemble des activités d'enseignement.
Dalila Boussetta appuie.
L'amendement est adoptée à l'unanimité.

Retour sur la principale telle qu'amendée

La proposition est adoptée à l'unanimité.
Retour prévu à 1h14.

2. Présentation

Léa Blanchette propose une présentation d'Émilie et de Mathilde, deux membres du CUTE. Que la présentation soit d'une durée de 10 minutes afin de présenter les revendications de la campagne pour la rémunération des stages.
Nadia Lafrenière appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.1 Plénière

Plénière d'une heure selon les règlements généraux.
Richard Lafond propose de donner le droit de parole à Emilie et Mathilde, deux non membres, pour la durée de la plénière.
Samuel Beauregard appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dalila Boussetta propose une pause de 15 minutes pour les cours de 2h soient levés afin que les étudiant.es assistant à ces cours puissent assister à l'assemblée générale
Corinne Pulgar appuie.
La proposition est adoptée à majorité simple.
Retour à 14h15.

Madeleine Lépine propose que l'on allonge la levée de cours jusqu'à 21h.
Valérie Bénard appuie.

La question préalable est demandée.
La question préalable est adoptée à majorité.

Retour sur la principale (Levée de cours jusqu'à 21h)
Vote sur la principale.
Rejeté à majorité.

2.2 Vote de grève

Considérant la campagne pour la rémunération des stages à tous les niveaux d'étude qui a cours depuis deux ans, notamment à Montréal, en Outaouais, à Sherbrooke, à Québec et à Trois-Rivières ;

Considérant la nécessité de maintenir la pression sur le gouvernement nouvellement formé ;

Considérant que ce sont les journées de grèves tenues jusqu'à maintenant qui ont contraint le gouvernement à mettre en place une mesure budgétaire afin de compenser le stage final en enseignement ;

Considérant qu'il n'y a aucune garantie que cette mesure soit maintenue dans le prochain budget ;

Marie-Laure Chaput propose :

Que l'AESS poursuive la mobilisation de ses membres en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude.

Que l'AESS tienne une journée de grève le mercredi 21 novembre 2018, dans une perspective d'escalade des moyens de pression.

Que l'AESS mobilise les membres de l'association afin de participer à l'organisation des activités lors de la journée d'actions décentralisée du 21 novembre.

Que l'AESS communique avec les différents départements afin de les prévenir de la grève à venir et de s'assurer qu'aucun.e stagiaire en grève à venir et de s'assurer qu'aucun.e stagiaire en grève ne sera menacé.e ou pénalisé.e d'une quelconque manière.

Alexandre Côté appuie.

Dalila Boussetta propose un amendement sur la principale : deux journées de grève mercredi 21 et jeudi 22.

Adopté à majorité simple.

Alexandre Coté propose que l'on propose que l'on inclut les stages et les cours dans la grève.

Emmanuel Boyer appuie.

Adopté à l'unanimité.

Retour sur la principale : deux journées de grève mercredi 21 et jeudi 22.

La proposition est adoptée à majorité.

Proposition privilégiée : Léa Blanchette propose qu'Émilie du CUTE uqam (non-membre) puisse s'exprimer pendant procédure de vote.

Marie-Pier Lessard appuie.

Que Samuel Coulombe et Madeleine Lépine s'occupent de compter les votes à partir de maintenant

Corinne P. Appuie.

Adopté à l'unanimité.

2.3 Plan d'action

Que l'AESS organise un moyen de transport si la manifestation de mercredi se tient à l'extérieur de l'île de Montréal.

Ali Harake appuie.

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Qu'un.e membre du CUTE puisse s'exprimer sur ce sujet

Adopté à l'unanimité.

Marie-Laure Chaput propose que l'AESS organise une A.G de grève au début de la session d'hiver dans une perspective d'escalade des moyens de pression.

David Thibault-Grenier appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. Fermeture

Marie-Pier Lessard à 3h

Fanny Lavergne appuie.

Adopté à l'unanimité.